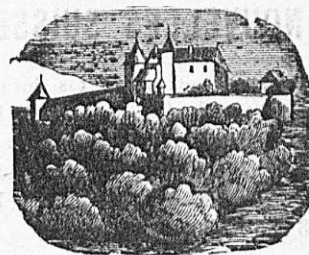




# LA GRUYÈRE



## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration : Rue du Tir 131, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 5<sup>55</sup> 10<sup>00</sup> 2<sup>28</sup> 5<sup>05</sup> 3<sup>50</sup> — BULLE, arr. 8<sup>55</sup> 12<sup>15</sup> 4<sup>25</sup> 8<sup>22</sup> 10<sup>52</sup>

### ABONNEMENTS

Suisse : 1 an, Fr. 4.50  
6 mois, » 2.50  
Etranger : 1 an, » 9.—  
6 mois, » 5.—  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

### ANNONCES

District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. Réclames: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, Grand'rue 29, à Bulle, ou à l'Impr. de La Gruyère.

au bureau du journal.  
... près Morat.  
... fondée en 1896.  
... bien réglés, pour hommes.  
... 9.50, 11.— et 12.—.  
... 15.—, 16.—, 18.— et 20.—.  
... letin de garantie pour 3 ans.  
... Pas de ventes par acompe-  
... de montres de tous genres  
... es boîtes de montres or et

Motosacoche  
CONDOR.  
... hines à prix réduit.  
... cien, Bulle.

in rouge  
... anti naturel, coupé avec  
... vin de raisins secs)  
... r. 27.— les 100 lit.  
... Fûts à disposition.  
... titillons gratis et franco.  
... MORAT [256]

R 1908  
... res du soir  
gymnastique  
... e  
... que de Broc  
... a Grue, à BROC.  
... elier de reliure  
... E. JUDET  
... féré rue de la Stonge,  
... Philipona-Mazoni.

LOTÉRIE  
Casino-Théâtre  
DE LA  
ville de Fribourg  
... os lot  
... 50,000.—  
... reux autres lots formant un  
... Fr. 75,000.—  
Billets à 1 fr.  
... nte au Bureau de la loterie,  
... Tir, 6, à Fribourg, auprès des  
... oments financiers du canton  
... les principaux magasins.  
... i contre remboursement.  
... is aux revendeurs.  
FRÈRES, IMPRIMEURS-ÉDITEURS.

Après la foire de février, nous prendrons la liberté de mettre en circulation les cartes de remboursement pour 1908. Prière à nos abonnés qui désirent payer au bureau de le faire avant cette date.

BULLE, le 11 février 1908.

### Faut-il divorcer ?

### Faut-il se supporter ?

Il n'est plus question que de divorce, de mariage, ou d'union libre depuis la dernière pièce de Paul Bourget.

Littérateurs, moralistes, sociologues, chacun a été appelé à donner son avis dans cette question toujours nouvelle, toujours intéressante. Il fallait s'y attendre; les appréciations sont d'une diversité désespérante, et aujourd'hui nous sommes aussi peu avancés qu'hier.

Pourtant, ce ne sont pas les exemples et les expériences qui manquent. Nous pourrions d'abord consulter les pays qui n'ont pas le divorce comme l'Italie. Mais, là aussi, hélas, il y a deux partis, ceux qui demandent l'établissement de cette institution, et ceux qui s'y opposent à tout prix. Je soupçonne fort du reste ce dernier parti d'être composé en majorité de célibataires.

Dans certaines contrées, les époux qui veulent reprendre leur liberté doi-

vent tout d'abord vivre séparés pendant sept ans, après quoi le juge peut prononcer le divorce. On assure que, le plus souvent, avant l'expiration du délai imposé, la réconciliation a eu lieu et qu'au bout des sept ans, ce sont trois ou quatre naissances qu'il a fallu enregistrer, au lieu d'une séparation.

Il y a quelques années, on célébrait, dans un village des Alpes vaudoises une noce pour le moins originaire; les époux en étaient à leur deuxième mariage. Unis une première fois, divorcés ensuite, ce n'est qu'alors qu'ils avaient apprécié réciproquement leurs qualités et décidé de reprendre la vie commune. Ma foi, il a fallu recommencer toutes les opérations et les formalités de l'état-civil.

Je me souviens d'avoir vu à Bulle un couple fraîchement divorcé, sortir du château, bras-dessus bras-dessous, aller prendre un verre au café du Tilleul, puis se séparer les larmes aux yeux, pendant que la femme disait:

« To parè, Dzojet, chin té fâ the pâ mô ou ka? » Tout amusant que cela puisse paraître, n'est-ce pas profondément triste?

Depuis que le monde est monde, il y a eu de bons et de mauvais ménages. Qu'on supprime ou facilite le divorce, qu'on arrive à l'union libre, il y aura en sommes toujours la même situation.

Le temps passe et le mariage reste.

Il y a bien des questions de forme et de détails.

Ainsi chez les patriarches de l'ancien testament la polygamie était de bon goût. C'était le paradis des nombreuses familles. Au moyen âge, le bien conjugal était d'une fragilité extraordinaire, surtout chez les nobles. Qu'une femme fût belle ou riche, cela suffisait pour que les prétendants se l'appropriassent successivement, soit par la force, soit en faisant prononcer l'annulation du mariage.

Cela compliquait étrangement la parenté, surtout si des enfants étaient issus de chaque union. Et c'est en vain que le pape Innocent III se lamentait sur la fréquence de ces unions illicites.

A notre époque de civilisation, tout est bien changé; il y a de l'ordre et de la logique. Sans avoir besoin de recourir aux duels, aux combats, aux enlèvements, les riches se marient entre eux, les pauvres entre eux et les nobles de même. Ces derniers consentent parfois à déchoir, et à s'unir à des roturières, mais seulement à une condition, c'est qu'il y ait beaucoup d'argent. De temps en temps, également, la chronique s'occupe d'un mariage scandaleux, telle l'union d'un pauvre diable avec une femme richissime.

Mais revenons à la solution idéale en cas de conflit dans le ménage. Ah! si l'amour obéissait aux lois, si on pouvait le réglementer dans le code civil ou dans un contrat. Hélas, l'amour est capricieux — on le prétend du moins —; l'amour s'évanouit au mo-

ment où l'on croyait le tenir pour toujours; et il ne reste plus qu'une chaîne lourde et brutale.

Mesdames, les statisticiens, gens peu galants, prétendent que c'est le plus souvent vous qui avez tort. La preuve, c'est que l'année dernière, en Suisse, 627 divorces ont été demandés par les femmes et 388 seulement par les hommes. Vous voyez; qu'allez-vous répondre à cela, aimables lectrices?

En attendant qu'on ait résolu ces graves questions, et que l'amour se décide à devenir plus stable et moins capricieux, il reste pourtant quelques ressources aux ménages où règne la célèbre incompatibilité d'humeur. S'estimer réciproquement, supporter chacun sa part d'impatience et de défauts de caractère, mettre en commun les joies et les peines, ne pas craindre le travail qui préside presque toujours à l'harmonie, tous ces moyens-là constituent le vieux système, qui est toujours le meilleur.

Et tout en faisant très bon ménage, cela n'empêchera pas les loustics de plaisanter le mariage, tel mon ami X..., à qui un célibataire disait:

— Vous seuls, gens mariés, pouvez apprécier le vrai bonheur.

— Oui, mais c'est trop tard, répondit X. qui, adorant sa femme, se plaisait à la taquiner.

A. DESRIEUX.

### FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

## Comédie Nuptiale

PAR GUY CHANTEPLEURE

Madame Cayrol l'écoutait avec un demi-sourire les yeux baissés sur son ouvrage.

— Elles t'intéressent passionnément les carrières, hein? fit-elle au milieu d'une phrase en le regardant tout à coup.

Le jeune homme se sentit un peu déconcerté.

— Passionnément, non... mais beaucoup, je t'assure... Maintenant surtout...

Elle le regardait toujours, les aiguilles en l'air, sans cesser de sourire... Doucement elle hochait la tête.

— Non... dit-elle. Je ne me forge plus d'illusions, va... La vie d'ici ne te convient pas... Tu es fait pour autre chose... Et les carrières des Berges ne seront jamais à tes yeux qu'un bon placement, une source très

sûre de revenus... à laquelle ton intelligence, tes facultés d'écrivain, d'artiste ne sauraient se consacrer... J'aurais dû m'en douter déjà, au temps où tu me rapportais tant de prix et où le Collège de Dôle t'envoyait au concours général... Paris t'a pris, Paris te gardera... Mais, si je pouvais penser que dans ta grande ville un cœur très pur, très tendre, très dévoué, bat pour toi et près de toi; si mes rêves me montraient autour de toi, pour te donner du courage au travail, au devoir, au bonheur, des petits enfants de ta chair et de ton sang... eh bien, je serais plus heureuse moi-même... et plus tranquille... Voilà!

Elle avait posé dans la petite corbeille ronde son tricot inachevé; elle releva doucement les mèches châtaines qui descendaient sur le front de son fils et le baisa tout près des cheveux...

— Alors tu veux absolument me mettre une corde au cou? fit gaiement le jeune homme.

Pas une corde!... deux jeunes bras très aimants!

— C'est bien pis, maman! Ça tient plus serré... et, la plupart du temps, ça étrangle

tout aussi sûrement...

Il souriait.

— Oh! ce n'est pas moi qui dirai non! concéda madame Cayrol. Certes, il y a des femmes dont l'amour n'est qu'une force malfaisante qui étouffe et amoindrit... Mais il y en a d'autres aussi, mon Julien, dont l'amour libère, élève, grandit!... Tout dépend de celle qu'on épouse... Tu es bon, tu es droit, tu es généreux, mon chéri... mais tu es faible... Oh! tu le sais bien que tu es faible... Il faut que ta femme, que ta chère créature qui t'aimera et te confiera sa vie, te fasse connaître la noble et virile joie de protéger; mais il faut qu'à son tour elle te protège, comme protègent les tendres et les purs... Il faut que dans tes bras elle se sente à l'abri de tout péril et de toute peine mais il faut aussi qu'elle te soit un refuge et qu'en posant ta tête sur son cœur, tu te sentes gardé de tout mal... Il faut encore qu'elle se plaise à t'entourer des soins, à te « gâter » comme te gâtait ta mère... Beaucoup de femmes se laissent aimer et ne pensent guère qu'à elles-mêmes... Il faudra que la tisane t'aime et pense beaucoup à toi... et que cela lui semble tout naturel de

te chérir ainsi et de te faire la vie douce dans les tantes petites choses comme dans les grandes... Il faudra que près d'elle, à ton foyer, tu te trouves mieux que partout ailleurs... afin que tu ne songes jamais à la quitter... ou que, si par malheur tu t'en éloignes, ce soit toujours pour y revenir... Et près d'elle, et pour elle, tu travailleras... tu écriras de belles choses... Et nous serons frères de toi!... Mais cette femme-là, mon petit, cette jeune fille qui serait à la fois si douce et si forte, si simple et si vaillante, ce n'est pas, je le crains bien, au milieu de tes pimboches parisiennes que tu la rencontreras jamais!...

Madame Cayrol parlait à mi-voix, ponctuant, de temps à autre, d'une caresse de sa main qui passait et repassait, légère, sur les cheveux de son fils assis à ses pieds, telle phrase qui disait le charme des intimes tendresses...

Et Julien l'écoutait sans songer à l'interrompre. Son regard, tendu vers la fenêtre, fixait au dehors la cime d'un peuplier qui se dressait au coin d'une pelouse plus qu'à demi déparé maintenant et d'une grâce immatérielle en sa grise et frêle nu-

NOUVELLES SUISSES

**Donanes.** — Les recettes des donanes se sont élevées : en janvier 1908, à 5,089,313 francs 67 cent. ; en janvier 1907, à 4,916,057 francs 84 cent. ; augmentation de recettes en 1908, 173,255 fr. 83.

**Subsides.** — Des subsides sont alloués aux cantons indiqués ci-après pour l'assurance obligatoire du bétail en 1907, à la condition que ces cantons affectent à cette assurance des sommes au moins égales, savoir : 1. Zurich, 164,272 fr. 95 ; 2. Bâle-Campagne, 5,034 fr. 50 ; 3. Tessin, 1900 francs ; 4. Neuchâtel, 6806 fr. 60. ; Total, 178,014 fr. 05 cent.

**Les voyageurs de commerce.** — En 1907, le nombre des voyageurs de commerce opérant en Suisse s'est élevé à 31,806, dont 25,037 Suisses et 6769 étrangers. C'est une augmentation de 558 voyageurs de commerce sur le chiffre de 1907.

C'est Bâle qui compte le plus grand nombre de voyageurs, puis viennent Zurich, Genève, Berne et St-Gall.

**Les descendants vaudois des rois portugais.** — D'après les Archives suisses d'héraldique, les Vaudois ayant eu ou ayant encore dans les veines du sang des rois portugais, du fait du mariage de Maria-Belgica de Portugal, châtelaine de Prangins, avec le colonel Kroll, en 1629, sont : Claude d'Amoud, de Nyon, qui épousa une fille de Maria-Belgica ; Jean-Justin-Marc Nicole (1757-1839), lieutenant-capitaine au service de Savoie ; de nombreux membres de la famille Bugnion, dont l'un, Edouard-Frédéric, est le beau-frère de M. F.A. Forel, professeur ; les Bory, famille dont sont issus l'ancien banquier et président de la Suisse Occidentale, et son fils connu en littérature sous le pseudonyme de Jacques Vincent ; les Chavannes, les Chatelanat, le colonel d'artillerie Denis-Auguste de Meuron.

Des autres filles de Maria-Belgica descendent une branche des Laharpe, les Kohler, les Deschamps, les Dumarthey, dont une fille est la veuve du professeur Brocher de la Fléchère.

De nombreux autres Vaudois moins connus peuvent se vanter aussi d'être

dité... De tous côtés apparaissent ainsi des frondeuses fines, garnies encore de quelques feuilles à peine et que chaque coup de brise enveloppait d'un vol de papillons roux... Et c'était triste et doux, si près d'une chambre de malade, dans le ciel d'un blanc de perle qu'un soleil éclairait...

— Ne médie pas des Parisiennes, fit-il vaguement... Tu ne peux te figurer ce qu'il y a parmi elles d'héroïnes ignorées... des héroïnes de la vie de tous les jours... qu'on croit frivoles parce qu'elles sourient... et coquettes parce qu'elles savent se faire belles avec un bout de ruban.

Madame Cayrol ne répondit pas... Un moment, tous deux se turent dans le silence, tandis que le mince peuplier courbait harmonieusement ses branches et jetait encore quelques feuilles au vent...

Puis la vieille dame reprit :

— Comme je l'aimerais, mon Julien, celle qui serait pour toi tout ce que je voudrais qu'elle fût... celle qui te donnerait le bonheur vrai !... Ce que je te souhaite, vois-tu, ce n'est pas un beau mariage... le beau

les arrière-petits-neveux des rois portugais.

**Les nouveaux obusiers.** — On écrit de Berne à la Revue :

La commission de la défense nationale est convoquée pour jeudi à Thonon où auront lieu des essais avec un nouvel obusier de 12 cm. Il s'agit, m'assure-t-on, d'une pièce qui présente beaucoup d'analogie avec l'obusier essayé l'an dernier, et que la maison Krupp a construite pour faire droit aux vœux émis par les organes du Département militaire. Au cours des expériences de tir, on aura sans doute l'occasion de constater la puissance de l'obusier de 12 cm. et d'en comparer les effets avec ceux de 15 cm., qui fut essayé avec un grand succès en novembre dernier. La question qui se pose est en effet de savoir si le calibre de 12 cm. suffit aux exigences d'un obusier de campagne. Il est à prévoir que les essais se poursuivront cet été et que la question des obusiers de campagne ne sera pas résolue avant la fin de l'année.

**Zurich.** — Les fortunes zurichaises. — Nous avons dit que, l'année dernière, le montant des fortunes imposables avait atteint 1,501,283,550 francs dans le canton de Zurich. Ajoutons que 68 contribuables déclarent une fortune de 1 à 1 1/2 million ; 40 de 2 à 3 millions ; 11 de 3 à 4 millions ; 4 de 4 à 5 millions ; 5 au-dessus de 5 millions. Quant au revenu annuel, 33 contribuables en déclarent un de 20,000 à 25,000 fr. ; 13 de 25,000 à 30,000 ; 31 de 31,000 à 50,000 fr. et 50 contribuables enfin ont un revenu dépassant 50,000 fr.

**Accident mortel.** — Vendredi dernier, un jeune manoeuvre travaillait au Klinken, à la rue de Winterthur, lorsqu'il fut pris par la courroie de transmission de la machine à casser les pierres. Le malheureux a eu la tête arrachée.

**Reconnaissant.** — Un ancien étudiant en médecine de l'Université de Zurich a transmis à la direction de l'instruction publique le montant des bourees dont il a bénéficié jadis, en y ajoutant une somme de 10,000 fr. à titre de remboursement pour toutes les autres facilités qui lui ont été accordées pendant ses études.

mariage que ta situation... et tes talents te permettraient certainement de faire... Qu'est-ce, en cette vie, qu'un peu plus ou un peu moins d'argent !... Quand mon cher mari m'a prise pour femme, je n'avais pas deux sous à moi... Je puis t'assurer qu'il n'en a jamais eu de regrets.

Les yeux de Julien quittèrent les arbres fins et le ciel pâle et sourirent en cherchant les yeux de madame Cayrol...

— Je crois bien, maman !... Mais des femmes comme toi, on n'en trouve plus...

Sérieuse, elle dit :

— J'en connais une, Julien, qui m'est très supérieure sous plus d'un rapport... qui possède surtout ce qui m'a toujours manqué... une beauté distinguée, délicate... et aussi ce brin de poésie... d'idéal, si tu veux... cette petite fleur bleue qui est à l'esprit ce que le charme est au visage... J'en connais une à qui mon cœur voudrait crier : « Aimez-le !... »

— Que veux-tu dire ? murmura le jeune homme.

(A suivre).

**Glaris.** — Le doyen. — Le plus vieux citoyen glaronnais, M. Paravicini, ancien employé de banque, a fêté ces jours derniers son quatre-vingt-dix-huitième anniversaire. Le solide vieillard, qui espère doubler le cap de la centaine, a été royalement fêté.

**En voulant éteindre la lampe.** — Une ménagère de Mollis s'est terriblement brûlée en voulant souffler sur la flamme d'une lampe à esprit de vin. Ses habits prirent feu et, avant qu'on eût pu porter secours à la malheureuse, tout son corps était brûlé, les chairs détachées. La victime a été transportée dans un état désespéré à l'hôpital.

**Berne.** — Les sangliers. — Le buraliste postal d'Ederschwyl (Jura bernois), chasseur émérite, a abattu lundi un vieux sanglier du poids de 100 kgr. L'avant-veille, samedi, deux solitaires avaient été tués dans les environs de Bavelier.

**Electrocuté.** — Un ouvrier du chemin de fer de la Jungfrau qui était monté sur un poteau pour effectuer une réparation à la ligne électrique à haute tension est entré en contact avec le courant. Il est resté suspendu par ses crampons et sa tête est venue frapper violemment contre le poteau. Il a été grièvement blessé et ce n'est qu'avec de grandes difficultés qu'on a pu le dégager.

**Le Lötschberg.** — Dans le mois de janvier, la galerie de base du tunnel du Lötschberg a avancé de 300 et atteint actuellement une longueur de 2736 mètres... Le nombre des ouvriers occupés aux travaux du tunnel a été de 1402 en moyenne.

**Neuchâtel.** — La vraie date. — L'anniversaire de la République sera fêté au Locle le 29 février au soir. Cette date a été choisie parce qu'elle rappelle davantage les événements historiques de cette localité.

**Le krach Nicolas.** — On annonce que le montant des titres disparus dépasse de beaucoup le million.

Une seule personne — une dame — qui avait une partie de ses valeurs déposées dans cet établissement, perdrait 400,000 francs. Une autre subirait également un préjudice de 250 mille francs.

M. G. Nicolas jouait très gros jeu à la Bourse de Paris par l'intermédiaire d'un de ses amis établi dans cette ville. C'est dans l'espoir de réparer un premier échec qu'il s'est laissé entraîner à hasarder insensiblement des sommes de plus en plus considérables, jusqu'au point d'atteindre le formidable découvert dont il est parlé plus haut.

Il a été reconnu que la maison Nicolas et Cie n'avait plus établi de bilan depuis 1904.

**Vaud.** — Toujours les armes à feu. — A Prilly, près Lausanne, un jeune garçon de 14 ans, fils du tenancier d'une maison ouvrière, qui maniait un revolver acheté à l'insu de ses parents, a involontairement tué d'une balle dans la tête un ouvrier charpentier nommé Paul Bapst, âgé de 25 ans,

Fribourgeois, marié et père d'un enfant de 4 mois.

A L'ÉTRANGER

**Portugal.** — Les funérailles. — Lisbonne s'est éveillée au son du glas. Dès le point du jour, dans toutes les églises de la ville, au nombre d'une centaine environ, les cloches sonnent. Le temps est beau. Les rues s'animent. On voit passer, se dirigeant vers le palais des Necessidades ou de l'église St-Vincent, des commissaires portant des couronnes. Puis des clairons sonnent : c'est un régiment d'infanterie qui passe, allant prendre position sur le parcours que suivra le convoi. De nombreuses voitures passent rapidement, allant vers le palais. L'heure indiquée par le programme pour le départ du cortège royal est proche et déjà la police assure l'ordre dans les rues.

Les missions extraordinaires envoyées par les souverains et chefs d'Etats ont été reçues séparément par le roi avant les obèques. La reine Amélie n'était pas présente à cette réception. Le roi Manuel, cédant aux sollicitations dont il a été l'objet, a renoncé à assister aux funérailles. Le cortège commence à s'organiser à 10 heures 1/2. Les prières de la levée des corps sont dites à 11 h. par le clergé de la chapelle royale.

Le roi Manuel est en uniforme d'aspirant de la marine. Les reines Maria-Pia et Amélie qui le suivent, marchent derrière les cercueils jusque sur le perron de la chapelle, portant de gros cierges à la main. Les deux reines sont revêtues du costume de deuil des veuves anglaises, avec de grandes mantes recouvertes de longs voiles de crêpe.

La famille rentre au palais au moment où le cortège se met en mouvement. Les antiques carrosses de gala chargés de dorure précédant les chars funèbres, sont réservés aux hauts dignitaires de la cour et aux membres des missions extraordinaires.

Le comte d'Ormeson, représentant de la France, occupe le cinquième carrosse. Dans le sixième ont pris place les quatre princes de sang royal, les princes Eitel et Ferdinand, le duc de Connaught et le comte de Turin.

Les chars funèbres portant les cercueils sont recouverts d'énormes draperies de velours noir, frangées d'or. Le cortège part du palais des Necessidades à 11 h. 30 exactement. Il a plus de 6 kilomètres à parcourir. Il passe par la place du Commerce, dans un ordre parfait. Les bureaux des ministères qui sont tous situés sur la place du Commerce, sont hermétiquement clos. Un piquet de cavalerie stationne seul au point où s'est produit l'attentat.

**Maroc.** — Décapités. — Il se confirme qu'au combat du 2, la tête du lieutenant Ricard et celle d'un chasseur furent coupées par les Marocains et emportées.

La conduite du lieutenant Ricard en cette affaire fut admirable. Seul, entouré d'ennemis, ayant eu son che-

val tué so  
avec son  
carabine  
moment o  
fut écrasé

BRÈ

— Une m  
St-Gall. Ca  
— La fiè  
le pays de  
libre au bé  
— Sur le  
lugeur, Ab  
un moule d

— Un in  
hectares d  
(Ardèche).  
— 350,00  
les dépôts d  
fer aux Eta  
— Le bal  
lemand s'es  
gondement

CANTO

**Lugub**  
trouvé dan  
Fribourg,  
d'un sept  
la tête des  
malheureu  
son domic  
malade ;  
l'arme qui  
lui. Sinon,  
doute surv

Da

La lutte  
prise éner  
autorités,  
plètement  
sauvetage,  
velle décis  
en vigueur  
Les citoyen  
actif comm  
au paiement  
Comme on  
veyes conti

Dimanche  
nérale au C  
viron 180 m  
L'assemblée  
la prospérité  
Le total  
dernière att  
france. M. J  
président se  
M. Casimir  
session du n  
qu'en 1909.

Les trava  
ont été pou  
Les travaux  
sont déjà  
maintenant

On nous t  
La foire d  
assez grand  
tail ; mais l  
par la coïnc  
foires, entre  
bourg, et l'ab  
fait sentir.

geois, marié et père d'un enfant de 4 mois.

L'ÉTRANGER

**Algérie.** — Les funérailles. — La nuit s'est éveillée au son du glas. Le jour, dans toutes les rues de la ville, au nombre d'une dizaine environ, les cloches sonnent. Le cortège est beau. Les rues s'animent à voir passer, se dirigeant vers le palais des Nécessités ou de la Ville-Vincent, des commissaires des couronnes. Puis des clairons : c'est un régiment d'infanterie qui passe, allant prendre possession du parc que suivra le cortège. De nombreuses voitures passent devant, allant vers le palais. Le cortège, indiqué par le programme, se met en mouvement. Le départ du cortège royal est fixé à 11 heures. La police assure l'ordre sur les rues.

Les funérailles extraordinaires en l'honneur des souverains et chefs d'État ont été reçues séparément par les autorités. La reine Victoria n'était pas présente à cette réception. Le roi Manuel, cédant aux vœux de ceux dont il a été l'objet, a refusé d'assister aux funérailles. Le cortège se met en mouvement à 10 heures. Les prières de la levée des corps ont lieu à 11 heures par le clergé de la ville royale.

Le roi Manuel est en uniforme d'assaut sur la marine. Les reines Maria-Amélia qui le suivent, marquent derrière les cercueils jusque dans l'enceinte de la chapelle, portant des fleurs à la main. Les reines sont revêtues du costume traditionnel des veuves anglaises, avec de longues robes recouvertes de longs voiles crépe.

Le cortège rentre au palais au moment où le cortège se met en mouvement. Les cortèges antiques carrosses de gala sont réservés aux hauts dignitaires de la cour et aux membres du personnel extraordinaires.

Le cortège d'Ormeson, représentant l'État, occupe le cinquième carré. Les cortèges ont pris place devant les princes de sang royal, les ducs et Ferdinand, le duc de Savoie et le comte de Turin. Les cortèges funèbres portant les cercueils recouverts d'énormes draps noirs, frangés d'or. Le cortège part du palais des Nécessités à 11 heures 30 exactement. Il a parcouru 10 kilomètres à parcourir. Il se termine à la place du Commerce, dans un cortège parfait. Les bureaux des fonctionnaires qui sont tous situés sur la place du Commerce, sont hermétiques. Un piquet de cavalerie stationne au point où s'est produit l'accident.

**Décapités.** — Il se produisit au combat du 2, la tête du lieutenant Ricard et celle d'un chasseur tués par les Marocains. Le lieutenant Ricard fut admirable. Seul, il resta debout, ayant eu son che-

val tué sous lui, il combattit à pied avec son revolver d'abord, puis avec la carabine d'un chasseur tué, jusqu'au moment où, manquant de munitions, il fut écrasé.

BRÈVES NOUVELLES

**Suisse.** — Une maladie du cuir chevelu règne à St-Gall. Cause : des chats galeux. — La fièvre aphteuse étant éteinte dans le pays de Gex, la frontière est de nouveau libre au bétail. — Sur la pente de l'Albis à Zurich, un ingénieur, Abegg, de Swytz, s'est tué contre un moule de bois. — **Etranger.** — Un incendie met en cendres trente hectares de chêne blanc à Largentière, (Ardèche). — 350,000 wagons inutilisés encombrant les dépôts de l'Association des chemins de fer aux États-Unis. — Le ballon Tschudi, de l'aéro club allemand s'est échappé soudain pendant son gonflement à Berlin.

CANTON DE FRIBOURG

**Lugubre découverte.** — On a trouvé dans le ravin du Petit-Rome, à Fribourg, vendredi soir, le corps raidi d'un septuagénaire, qui portait à la tête des blessures d'arme à feu. Ce malheureux avait disparu la veille de son domicile, à Beauregard. Il était malade; on ignorait qu'il possédait l'arme qui a été retrouvée à côté de lui. Sinon, sa famille l'aurait sans doute surveillé.

Dans la Veveysse.

La lutte contre l'incendie est entreprise énergiquement à Châtel. Les autorités, après avoir réorganisé complètement le corps des pompiers et de sauvetage, viennent de prendre une nouvelle décision, analogue à celle qui est en vigueur à Bulle, à Fribourg, etc. Les citoyens qui ne font pas de service actif comme pompiers sont astreints au paiement d'une taxe d'exemption. Comme on le voit, la capitale de la Veveysse continue à se développer.

Dimanche a eu lieu l'assemblée générale au Cercle de l'agriculture. Environ 180 membres étaient présents. L'assemblée est heureuse de constater la prospérité de l'établissement.

Le total de la vente pour l'année dernière atteint le joli chiffre de 18,400 francs. M. Joseph Pilloud, de Pontille, président sortant, est remplacé par M. Casimir Genoud. La prise de possession du nouveau local n'aura lieu qu'en 1909.

Les travaux de la conduite d'eau ont été poussés activement cet hiver. Les travaux sur le territoire de Châtel sont déjà terminés, et l'on arrive maintenant sur Remaufens.

On nous téléphone : La foire de Châtel a amené hier un assez grand nombre de pièces de bétail; mais l'animation a été restreinte par la coïncidence de plusieurs autres foires, entre autres de celle de Fribourg, et l'absence des marchands s'est fait sentir.

Un incident plutôt amusant défraya les conversations ce matin. Quelques jeunes gens causaient dans la rue hier soir et l'un d'eux se permettait de critiquer certains gendarmes.

La conversation tomba dans l'oreille du gendarme R. qui aussitôt appréhenda le jeune G. G., menuisier, et le conduisit au clou menottes aux mains.

Sur ce, une délégation alla protester auprès de M. Philippon, président, mais sans résultat. Vers minuit, une trentaine de jeunes gens se rendirent à la préfecture, réclamant le prisonnier. M. le Préfet se rendit compte du peu de gravité du cas et fit droit à leur demande. Le jeune R. fut relâché. On juge assez sévèrement à Châtel le zèle intempestif du gendarme R. qui croit que c'est arrivé.

GRUYÈRE

**Une souscription.** — Le malheur qui a frappé M. Schmutz dans l'incendie de Pont-en-Ogoz a trouvé chez plusieurs de nos lecteurs une sympathie et une générosité auxquelles nous sommes heureux d'unir nos efforts. Le sinistré, père d'une nombreuse famille et sans ressources au milieu de l'hiver et digne d'intérêt.

Voici les envois que nous avons reçus à son adresse :

- MM. F. Glasson, syndic fr. 10.—
- Lucien Despond 10.—
- Louis Blanc 5.—
- Anonyme 5.—
- Oswald Gex 5.—
- Joseph Gobet 5.—
- La Gruyère 5.—

(A suivre.)

**Crédit Gruyérien.** — Nous avons déjà eu l'occasion de dire que la grande crise financière de l'an dernier qui, durant quelques semaines, a suspendu la vie économique de l'Amérique et dont la répercussion s'est vivement fait sentir en Europe en provoquant de nombreuses débâcles et un renchérissement excessif de l'argent, n'avait toutefois pas exercé d'influence grave sur les établissements financiers de la contrée.

C'est là, du moins, une nouvelle constatation que nous faisons en consultant le rapport du Crédit Gruyérien pour son 34<sup>e</sup> exercice. Vrai est-il, nous dit le rapport, que divers symptômes avaient engagé l'établissement à prendre, dès 1906 déjà, les dispositions suffisantes pour parer aux éventualités possibles: large encaisse, dépôts en banques, portefeuille bien garni en papier commercial facilement réalisable, etc.

Le chiffre d'affaires du Crédit Gruyérien, en 1907, atteint presque 63 millions et son bénéfice, y compris le report de 1906 de fr. 2171, se monte à fr. 84,696.17 que l'administration propose à l'assemblée des actionnaires réunie aujourd'hui, mardi, de répartir comme suit :

- Aux parts de fondation Fr. 5,000.—
  - Aux actions, 6 % > 60,000.—
  - A la réserve > 3,000.—
  - Tantièmes > 15,505.—
  - Report à nouveau > 1,191.17
- Ce résultat est donc très satisfaisant puisqu'en somme les anciens

actionnaires, porteurs de parts de fondation, reçoivent du 7 %

Si nous examinons le rapport sous un autre point de vue, nous remarquons que le Crédit Gruyérien conserve une nombreuse clientèle débitrice, qui se recrute spécialement parmi nos agriculteurs, comme aussi dans le commerce et les diverses industries indigènes; d'autre part, nous devons bien renouveler ici la remarque que nous avons déjà faite pour d'autres établissements financiers locaux, c'est que le nombre des dépôts va sans cesse en augmentant dans nos banques.

A fin 1907, les dépôts d'espèces au Crédit Gruyérien, tant en compte-courant qu'en dépôts à terme et en dépôts d'épargne, atteignaient 5 millions 793 238,53 fr., en augmentation de fr. 256,587.57 sur l'année 1906.

Ici encore, la petite épargne se manifeste sous un jour favorable puisque durant ce dernier exercice, et pour ce seul établissement, elle s'est accrue de fr. 96,410.14.

Ces observations, qui s'appliquent aussi à d'autres banques de la contrée, marquent bien que le pays traverse une ère de prospérité réjouissante et que l'on peut espérer de longue haleine, puisque l'agriculture et ses dérivés, l'industrie des bois, qui constituent nos principales sources de richesses, sont, croyons-nous, par un développement constant et intelligent, susceptibles d'un rendement durable et toujours plus rémunérateur.

**Le Corps de musique de Bulle.** — Il faut féliciter nos musiciens du succès qu'ils ont obtenu dimanche soir. Concert soigné et réussi à tous égards. Nous ne reviendrons pas sur les qualités d'exécution, sur la direction et les progrès obtenus dans l'interprétation. Les morceaux de saxophone — une nouveauté pour Bulle — ont été très applaudis.

Que dire de la comédie « L'héritage d'aucousin »? Cette pièce qui représente des scènes de chez nous, développe très habilement une double intrigue où la cupidité et l'hypocrisie sont ridiculisées de main de maître. Les scènes sont d'un comique irrésis-

tible. L'interprétation a été magnifique; actrices et acteurs, avec un entrain endiablé, ont fait passer dans la salle une gaieté folle, une de ces gattés de bon aloi qui ne laissent que de bons souvenirs.

A la prochaine.

**Communiqué.** — Les Artisans gruyériens auront leur prochaine réunion trimestrielle, le 23 février prochain. Elle comprendra: une assemblée du groupe de l'industrie du bois, une assemblée de la Société proprement dite, une conférence dont le sujet et l'auteur seront annoncés ultérieurement, un modeste banquet, et enfin une soirée familière. Quoique les Artisans aient renoncé à organiser des soirées-loto, on prévoit que celle-ci n'en sera pas moins très agréable.

Joyusetés.

Deux amis d'école se rencontrent... au pénitencier et renouvellent connaissance.

— Comment vas-tu? que fais-tu? demande l'un.  
— Je suis entré dans le commerce, et toi?  
— Je suis entré dans une banque.  
— Laquelle?  
— Ma foi, je ne sais pas, c'était de nuit.

Le journal

LA GRIPPE

va paraître prochainement. La place pour les annonces étant limitée, on est prié de les faire parvenir jusqu'au 20 février, à M. André Glasson, à Bulle, ou à la Rédaction de la « Grippe », à Bulle. LE COMITÉ.

ON DEMANDE

pour de suite, une fille robuste, sachant faire la cuisine et connaissant les travaux d'un ménage. S'adresser au bureau du journal.

Location de domaine

L'administration de l'Hôpital du district de la Gruyère exposera en location, par voie de mises publiques, le lundi, 17 courant, dès 2 heures de l'après-midi, à l'anberge de la Croix-Blanche, à Riaz, le domaine de l'établissement de la contenance d'environ 5 poses.

Rétractation.

Le sousigné, STALDER Aloys, à La Saubaz, déclare retiré les propos injurieux qu'il a tenus à l'adresse de M. SCHERLY, cordonnier, à La Roche. Fait en préfecture, le 5 février 1908. (Sig.) Aloys Stalder.

Banque Populaire de la Gruyère, à Bulle.

Le dividende de l'exercice 1907, est fixé à Fr. 14.— par action. Il est payable dès ce jour à notre Caisse, sur remise du coupon n° 11. Bulle, le 10 février 1908.

LA DIRECTION

Place vacante.

Un concours est ouvert pour l'occupation d'un poste de correspondant aide-comptable vacant, chez la Banque Populaire de la Gruyère.

Les demandes avec prétentions et certificats à l'appui sont à adresser à la Direction de l'établissement au plus tard, jusqu'à samedi, 15 courant.

